

α 146697

LE SCRIPTORIUM DE SAINT-VAAST D'ARRAS
DES ORIGINES AU XII^e SIÈCLE
CONTRIBUTION À L'ÉTUDE DES NOTATIONS
NEUMATIQUES DU NORD DE LA FRANCE

PAR

DENIS ESCUDIER

PREMIÈRE PARTIE

CADRE HISTORIQUE ET CULTUREL
L'ABBAYE DE SAINT-VAAST, DES ORIGINES AU XIII^e SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

HISTOIRE DE SAINT-VAAST D'ARRAS DES ORIGINES AU XII^e SIÈCLE

L'abbaye de Saint-Vaast d'Arras a été fondée à une date que l'on ne saurait préciser, entre 673 et 687, sur l'emplacement du tombeau de *Vedastus*, premier évêque d'Arras (mort vers 540). La vie de la communauté au cours des premiers siècles de son histoire est souvent troublée par l'écho des luttes à peu près constantes dont la région est le théâtre, et dans lesquelles elle est elle-même plus d'une fois impliquée. Il lui faut attendre l'abbatiate de Radon (795-808), archi-chancelier de Charlemagne et ami d'Alcuin, pour trouver une première période de répit et d'expansion, malheureusement éphémère.

Dès Charles Martel, le pouvoir séculier avait commencé à faire peser sur l'abbaye une tutelle qui, après Radon, se fit de plus en plus oppressive. En 866, Charles le Chauve devient abbé de Saint-Vaast et dès lors, jusqu'au XI^e siècle, le contrôle des laïcs est à peu près permanent : d'abord, ce sont Charles le Chauve et ses successeurs; puis, après 900, les comtes de Flandre.

Mais les grandes épreuves ont commencé véritablement en 880, avec les invasions normandes, qui obligent la communauté à se réfugier auprès de l'évêque de Beauvais jusqu'en 893.

Ces troubles continuels ont amené non seulement le déclin sur un plan matériel, mais un relâchement dans la discipline de la communauté. La réforme de Gérard de Brogne, abbé de Saint-Vaast à partir de 943, n'a que peu d'effet. Il faut attendre l'an 1009 et le début de la réforme de Richard de Saint-Vanne pour voir l'amorce d'un redressement. Après lui, cette œuvre est heureusement continuée par Léduin, dont l'abbatiate (1018-1040) marque l'apogée de l'histoire de l'abbaye au cours de cette première partie de son existence.

La fin du XI^e siècle voit l'expansion de l'abbaye dans le calme retrouvé. C'est aussi, en raison même de cette situation, une période de vie culturelle intense, dont témoigne l'enrichissement de la bibliothèque.

CHAPITRE II

HISTOIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-VAAST

Des origines à 1793. — « La bibliothèque est excellente, soit pour le nombre, soit pour la qualité des livres, et passe avec justice pour la meilleure et la plus nombreuse qui soit en province », notent en 1718 Dom Martène et Dom Durand. La bibliothèque, qui a eu à subir au cours de son histoire de nombreux incendies (les *Annales* en comptent six, de 783 à 1136) et déprédations, a pu néanmoins sauver un riche fonds de manuscrits anciens; l'inventaire de 1774 en dénombrera 600.

Nous disposons, pour faire l'histoire de la bibliothèque jusqu'à la Révolution, d'une série de documents, qui sont :

— une liste de trente-trois livres insérée dans un manuscrit du XI^e siècle (Arras 849) [1], représentant le catalogue de la donation faite par un certain *abbas Seiworldus*. La plupart de ces manuscrits sont d'origine insulaire.

— un catalogue de la bibliothèque au XII^e siècle (annexé au manuscrit Arras 323), qui dénombre deux cent vingt-neuf ouvrages.

— un inventaire du trésor de l'abbaye rédigé en 1170 par le moine Guimann, rédacteur du cartulaire, qui mentionne six *textus evangeliorum aurei vel argentei*.

— un autre inventaire du trésor, datant de 1544, qui mentionne dix manuscrits liturgiques, dont sept évangéliques.

— les inventaires établis par les bibliothécaires aux XVII^e et XVIII^e siècles, dont le dernier, daté de 1793, évalue le nombre des manuscrits à huit cent cinquante-cinq « au moins ».

[1] Nous donnons, pour les manuscrits de la Bibliothèque municipale d'Arras, les cotes données par Caron dans son catalogue de 1860.

— enfin, dans le chapitre de la *Bibliotheca Belgica manuscripta* de Sanderus (1641) consacré à la bibliothèque de Saint-Vaast, figure aussi une liste de treize volumes.

Depuis 1793. — Un inventaire fait en 1806 porte huit cent cinquante-cinq manuscrits, dont six cent vingt-sept sur vélin et parchemin. Sur ce nombre, trente-deux volumes avaient été prélevés dès 1798 par le bibliothécaire Isnardy et transférés à Boulogne-sur-Mer pour constituer le fonds de l'École Centrale du département.

Au début du XIX^e siècle, la bibliothèque subit une série de calamités dont il est difficile de rendre compte en termes de statistique. C'est sous l'administration du bibliothécaire Caron, de 1814 à 1816, semble-t-il, que le fonds de manuscrits subit les dégradations les plus profondes. Presque tous les manuscrits (et les plus beaux sont les plus touchés) portent les traces d'un vandalisme dont les conséquences sont incalculables pour l'histoire de l'art au moyen âge et pour les chercheurs qui pourraient s'intéresser au scriptorium de Saint-Vaast et à la vie culturelle dans cette abbaye.

CHAPITRE III

LE SCRIPTORIUM DE SAINT-VAAST DES ORIGINES AU XII^e SIÈCLE

Les débuts du scriptorium. Hypothèses et certitudes. — Nous savons qu'en 886 les moines possédaient déjà un fonds de manuscrits assez important pour que sa destruction totale par un incendie (nous pensons qu'en fait quelques-uns avaient dû être épargnés) fût l'objet d'un commentaire dans les *Annales* de Saint-Vaast. On peut supposer qu'une partie d'entre eux, au moins, étaient l'œuvre d'un scriptorium établi dans l'abbaye même.

Le plus ancien manuscrit qui nous soit parvenu et qui ait été conservé à la bibliothèque de Saint-Vaast, est un recueil de *Vitae Patrum* (Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique, 9850-9852) de la fin du VII^e ou du début du VIII^e siècle, qui ne nous semble pas devoir être attribué au scriptorium de Saint-Vaast. Même incertitude quant aux deux autres manuscrits analogues, antérieurs au IX^e siècle (Boulogne, B.M. 42 et Arras, B.M. 644). L'examen des manuscrits postérieurs, jusqu'au X^e siècle, ne nous permet que des hypothèses, auxquelles ne manque qu'un élément décisif pour nous permettre d'atteindre la certitude. Tout au moins disposons-nous d'un témoignage sûr : une mention au nécrologe d'un *Haiminus*, moine de Saint-Vaast, mort vers 843 et auteur de *Miracula Sancti Vedasti*, dont le manuscrit était lu au chœur. Ce manuscrit, qui a été détruit ou perdu (peut-être dans l'incendie de 886), a eu une descendance au monastère. Il est probable qu'il y avait vu le jour.

Le X^e siècle, enfin, nous présente des témoins irrécusables : les mentions de scribes y sont nombreuses et révélatrices. Parmi les manuscrits les plus importants, il convient de citer le sacramentaire dit *Missel de Léofric* (Oxford, Bodl. 579), et le sacramentaire dit *Ratold* (Paris, Bibl. nat., lat. 12052).

Le scriptorium au XI^e siècle. — Le XI^e siècle est apparemment la période la plus féconde, non seulement par la quantité, mais par la qualité. Les mentions

de scribes se multiplient; il est possible de suivre l'activité de certains à travers plusieurs manuscrits : c'est le cas en particulier d'un certain *Albertus* qui a collaboré, avec toute une équipe de scribes, au *De disciplina ecclesiastica* de Réginon (Arras 723) et à la Grande Bible d'Arras (Arras 559), et a écrit en totalité, illustré, décoré et peut-être noté la musique du *Liber miraculorum et officii sancti Vedasti* (Arras 734); ces deux derniers manuscrits comptent parmi les chefs-d'œuvre du scriptorium.

La décoration des manuscrits et la calligraphie. — Le scriptorium de Saint-Vaast a été désigné comme l'un des berceaux possibles du style décoratif franco-insulaire, qui a fleuri dans le nord de la France dans la deuxième moitié du IX^e siècle. L'on peut citer parmi ses plus belles réussites l'*Évangélaire d'Arras* (Arras 1045), qui n'est peut-être pas l'œuvre de notre scriptorium.

Le X^e siècle connaît un déclin. Il faut attendre le XI^e siècle et l'abbatit de Léduin pour assister à une véritable renaissance, caractérisée par l'amalgame du style franco-insulaire décadent, puis revivifié, et d'un style importé des ateliers anglais. L'apogée de cet art se situe autour de l'année 1050, avec le *Liber miraculorum*, œuvre d'Albertus, et le sacramentaire de Saint-Denis (Paris, Bibl. nat., lat. 9436). Ces deux manuscrits, très proches dans le temps, le sont aussi par la similitude de leurs thèmes décoratifs. Le second, qui est parmi les témoins les plus achevés et les plus somptueux de l'art de la décoration et de la calligraphie au XI^e siècle, marque néanmoins un progrès par rapport au premier, avec la découverte d'une valeur nouvelle : la plastique.

Le dernier manuscrit décoré à Arras au XI^e siècle est le psautier dit « de Robert de Molesme » (Dijon 30); il fut offert en 1095 au fondateur de l'ordre de Cîteaux. Les rapports ainsi inaugurés entre Saint-Vaast et la nouvelle abbaye ne s'arrêtèrent d'ailleurs pas là, puisqu'en 1125 Etienne Harding, successeur de Robert de Molesme, fit venir à Cîteaux un moine de Saint-Vaast nommé *Oisbertus* et lui fit écrire et illustrer un Commentaire de saint Jérôme sur Jérémie (Dijon 130), dans un style qui inaugure un nouvel âge de la calligraphie et de l'enluminure. Ainsi Saint-Vaast aura-t-il une influence sur l'avenir de l'art cistercien.

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE DE LA NOTATION NEUMATIQUE À SAINT-VAAST D'ARRAS

CHAPITRE PREMIER

LA NOTATION NEUMATIQUE, HISTOIRE ET SIGNIFICATION

Origine et signification. — La notation neumatique apparaît en Europe occidentale vers le milieu du IX^e siècle. Ce n'est pas à proprement parler une notation musicale, puisqu'elle ne saurait rendre compte avec précision de tous

les aspects de la mélodie grégorienne (valeur des intervalles, durée des sons) et être comme telle utilisée par le chantre sans le secours de la mémoire; c'est plutôt un système mnémotechnique, destiné à fournir un simple schéma des mouvements mélodiques, à indiquer, par exemple, une montée ou une descente, mais sans préciser sur combien de degrés elles s'effectuent.

Les premiers neumes sont directement issus des accents employés par les rhéteurs et grammairiens de l'antiquité gréco-latine. Il convient de préciser qua la notion d'intensité en est totalement absente (étymologiquement : accent = *ad cantus*). La *virga* (|), qui signifie une montée mélodique, provient de l'*acutus accentus*, le *punctum* (·), qui signifie le mouvement contraire, provient du *gravis*, et ces deux signes fondamentaux peuvent se combiner en *clivis* (^, cf. le *circumflexus*) et en *pes* (√, cf. l'*anticircumflexus*), formant ainsi le matériau de base de la notation neumatique.

Evolution et signification. — L'insuffisance de ce système apparaît vite à ses utilisateurs qui, jusqu'au milieu du XI^e siècle et au-delà, ne vont cesser de chercher des solutions au double problème de la représentation précise des intervalles et de la durée.

Le premier ne sera résolu définitivement que par Gui d'Arezzo, avec la découverte de la portée. Mais dès les débuts de l'histoire de la notation, des essais de disposition « spatiale » permettent une représentation plus suggestive des intervalles, sans toutefois lui donner la précision absolue. C'est ce qu'on a appelé la *notation diastématique*. A Saint-Gall, les accents sont parfois accompagnés de lettres, donnant des indications sur le mouvement mélodique (par exemple, *a* = *altius*, *e* = *equaliter*), mais qui n'apportent guère plus de précision.

Le problème de la durée et du *tempo* sera aussi provisoirement résolu par les lettres dites « romaniennes » (par exemple, *t* = *tenere*, *x* = *expectare*, *c* = *celeriter*).

Très tôt, une diversification des formes s'opère dans l'espace; les cinq grands types reconnus depuis les travaux faits à Solesmes et par Dom Ferretti sont :

- la notation italienne,
- la notation française,
- la notation anglo-saxonne,
- la notation allemande,
- la notation wisigothique.

A l'intérieur de ces types, il faut distinguer des variantes. Les travaux de M^{lle} Corbin ont montré que dans le groupe français, par exemple, l'on peut distinguer plusieurs graphies bien différenciées « distribuées suivant une carte assez voisine de la carte des provinces ecclésiastiques de la France ».

De par sa situation, le sort de la notation neumatique à Saint-Vaast aurait donc dû suivre celui qu'elle a eu dans toute la province ecclésiastique de Reims, laquelle recouvre en gros le *domaine de la notation messine*. Qu'en a-t-il été au juste?

CHAPITRE II

HISTOIRE DE LA NOTATION NEUMATIQUE À SAINT-VAAST
LA PÉRIODE DE FORMATION

L'on peut distinguer trois périodes dans l'histoire de la notation neumatique à Saint-Vaast :

- la période de formation (de 875 environ à la fin du x^e siècle);
- la période classique (jusqu'au dernier quart du xi^e siècle);
- la période de mutation (jusqu'à l'apparition de la portée).

La première période commence vers 875, donc peu après l'apparition en Europe occidentale des premiers manuscrits notés, avec le *Sacramentaire de Cambrai* (Cambrai 162-163). L'inventaire des signes s'y réduit pratiquement aux formes fondamentales, mais nous y trouvons en outre un neume d'aspect étrange, une sorte de *clivis* dont l'élément ascendant est doublé.

Les deux témoins suivants sont des notations marginales et sans rapport apparent avec le texte du manuscrit : l'une sur un fragment d'évangélaire incorporé dans la reliure d'un sermonnaire du xiv^e siècle (Arras 739), l'autre dans un manuscrit contenant des traités de saint Augustin (Arras 735). Ces deux pièces semblent être de la même main et dater du début du x^e siècle. La nomenclature des signes y est déjà très abondante.

Contemporaines l'une de l'autre aussi, mais plus tardives, sont deux vies de saint, notées par fragments (vie de saint Remi, dans le manuscrit Arras 199, et vie de saint Remacle, dans Boulogne 16). La seconde, qui n'est vraisemblablement pas l'œuvre du scriptorium de Saint-Vaast, mais a appartenu très tôt à l'abbaye, comporte une particularité qui ne sera pas oubliée dans la notation védistine classique : deux formes différentes de *punctum* indiquent deux degrés différents dans l'échelle sonore.

Le manuscrit qui fait la transition avec la période classique est le *Sacramentaire de Ratold* (Paris, Bibl. nat. lat. 12052); nous y trouvons la synthèse des acquisitions antérieures et l'annonce des principales caractéristiques de la notation du xi^e siècle, avec en particulier la verticalité absolue de la *virga*. Il est à remarquer que *ces caractéristiques rattachent incontestablement la notation de Saint-Vaast au groupe « français »*.

CHAPITRE III

LA PÉRIODE CLASSIQUE

La période classique est marquée, d'une part, par l'élaboration d'un type de notation proche, par ses formes, de la notation française, d'autre part, par des recherches originales ayant pour but la clarté et la précision. Elle se caractérise aussi par la quantité des témoins subsistants.

Elle culmine dans le *Liber miraculorum* (Arras 734), où nous avons la chance de trouver les deux offices monastiques de saint Vaast entièrement notés.

Les principales caractéristiques formelles de la notation dans ce manuscrit sont :

— la verticalité absolue de la *virga* et de tous les signes où elle entre en composition;

— l'axe du *climacus* et de la *clivis* : élément ascendant vertical, élément descendant oblique, les deux formant un angle inférieur à quarante-cinq degrés (1).

La recherche de la précision se traduit par :

— la multiplication des signes, et particulièrement des neumes dits « d'agrément », dont l'interprétation est parfois très difficile;

— l'emploi des lettres significatives;

— l'emploi, surtout, d'un signe variable, qui a la forme d'une *virga* plus ou moins penchée et plus ou moins longue, pour « décrire » de manière plus suggestive les mouvements mélodiques.

Tous ces éléments, à l'exception du dernier, qui semble faire du *Liber miraculorum* un hapax, se retrouvent dans un manuscrit qui lui est très proche, entre autres, par la notation, le *Sacramentaire de Saint-Denis* (Paris, Bibl. nat. lat. 9436).

Parmi les plus importants témoins de la notation de Saint-Vaast, il faut citer également :

— un recueil de vies de saints (Douai 857), qui contient aussi un office de saint Vaast noté,

— un graduel, de formation complexe (Cambrai 75),

— la Grande Bible (Arras 559), avec les Lamentations de Jérémie notées.

Tous ces témoins semblent indiquer que l'implantation de ce type de notation à Saint-Vaast était solide. Nous assistons pourtant, dans la deuxième moitié du XI^e siècle, à une mutation, qui n'est pas déterminée par l'apparition de la portée.

CHAPITRE IV

LA PÉRIODE DE MUTATION

La période de mutation se caractérise par l'apparition (plus exactement par la réapparition, puisqu'on l'avait déjà vue à Saint-Vaast d'une manière éphémère) d'une notation de type lorrain, qui prend brusquement la place de celle qui était en usage.

Cette notation se caractérise surtout par son *punctum* allongé et ondulé : \sim — forme que nous avons vue comme doublet du *punctum* normal, au x^e siècle, dans la vie de saint Remacle —, et par sa *clivis* inversée (\neg).

Nous ne pouvons expliquer cette mutation que par l'influence de la cathédrale d'Arras, où le siège épiscopal est rétabli en 1093, dont les scribes pratiquaient la notation lorraine.

Ainsi les premières notations sur lignes seront-elles de type lorrain. Il faut attendre le xiii^e siècle pour voir apparaître à Saint-Vaast la notation carrée.

TROISIÈME PARTIE

ÉDITION MUSICALE DE L'OFFICE MONASTIQUE DE SAINT VAAST

L'office de saint Vaast est édité d'après deux manuscrits du xi^e siècle, notés *in campo aperto* : Arras 734 et Douai 857, et par deux manuscrits notés sur portées de quatre lignes : Arras 465 (notation carrée) et Verceil 170 (notation lorraine).

PLANCHES

Planche A : La notation de Saint-Vaast (tableau des neumes).

Planche B : Tableau des mouvements mélodiques (d'après le manuscrit Arras 734).

Planche C : Séquence *Victimae paschali laudes* (manuscrit Cambrai 75).

Planche D : a. Lamentations de Jérémie (manuscrit Arras 559).

b. Alleluia *Justus germinabit* (manuscrit Bibl. nat., lat. 9436).

APPENDICES

I. LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-VAAST D'ARRAS EN 1718.

II. LES MANUSCRITS DE SAINT-VAAST DU IX^e AU XI^e SIÈCLE.

III. LE SCRIPTORIUM DE SAINT-VAAST AU XI^e SIÈCLE.